



« Que s'apaisent nos peurs qui se terrent », Chorégraphie : Sébastien Dumont

Témoignage de Yann Beudaert

A. Quelques précisions contextuelles

1. *Pouvez-vous préciser quel est le cadre d'enseignement dont vous parlez ?*

J'enseigne à l'UFR STAPS d'Orsay à des étudiants de 1^{ère} à 5^{ème} année qui, soit choisissent l'option danse sur les trois années de licence STAPS puis la poursuite en master MEEF (enseignement de l'EPS) pour le CAPEPS externe, soit pratiquent la danse en polyvalence lors de leurs 1^{ère} et 3^{ème} années d'étude (s'ils poursuivent la filière Éducation et Motricité menant à l'enseignement).

2. *Pouvez-vous également préciser si votre intervention est coordonnée avec l'intervention d'un artiste et si vous agissez en accord avec lui quant à la musique ?*

Une seule intervention d'artiste dans l'année avec les options danse, la plupart du temps, il choisit les mondes sonores.

B. Votre enseignement de la danse : danse et musique

1. *Enseignez-vous systématiquement en musique ? Pourquoi faites-vous ainsi ?*

Je n'ai pas de systématique, cela dépend des étudiants et de l'objectif. Je préfère enseigner en musique afin de préserver leur motivation, rester au plus proche de leurs représentations et leur

donner des repères auditifs. Mais j'enseigne aussi en silence afin de les centrer sur leurs sensations ou sur l'écoute entre eux.

2. Que demandez-vous à la musique aux différents moments du cours ?

- A l'échauffement, j'utilise la musique comme ambiance musicale et support rythmique pour faire entrer les étudiants dans l'activité. Le silence me sert à les centrer sur leurs sensations.

- Dans les situations d'improvisation, la musique sert pour suggérer une ambiance, une couleur de mouvement ou comme support rythmique selon les contraintes proposées.

- Dans les situations de composition, la musique sert à la fois de support rythmique ou de repères communs pour le groupe de danseurs et d'ambiance au service du propos. En tout cas, c'est ainsi que je souhaite les conduire à choisir leurs musiques.

C. Ecriture chorégraphique des élèves et musique

1. Quels conseils en matière de musique ou d'univers sonore donnez-vous à vos élèves pour les aider à créer une pièce ? A quelle phase de travail intervenez-vous à ce propos ? Corrigez-vous leur univers sonore ?

Le choix du monde sonore est la plupart du temps laissé au choix du groupe d'étudiants parmi un ensemble choisi par l'équipe des enseignants dont je fais partie.

Les musiques sont choisies en fonction du thème de travail du semestre, les étudiants ont la possibilité de faire un montage, de mixer certaines musiques et d'en apporter une personnelle.

Les principes qui leur sont énoncés sont les suivants :

- le monde sonore doit renforcer le thème imposé par les enseignants et servir à séquencer la chorégraphie de fin de semestre ; cette phase de choix des musiques se fait fil des situations d'improvisation et de composition que les étudiants traversent, le montage est exigé pour la cinquième séance sur onze ;

- pour la musique qu'ils choisissent, les principes sont de respecter la décence, la neutralité



et la politesse. En dehors de ces cas, les musiques sont peu « corrigées » en tant que telles puisque le montage se fait en négociation sur les quatre premières séances (avec des essais pour voir si cela impulse ou renforce les séquences chorégraphiques).

2. Procédez-vous de manière différente en fonction de l'étudiant que vous suivez ou de l'objectif de leur création ?

Oui, avec certains groupes, nous imposons parfois la musique comme point de départ de la création chorégraphique. Cela dépend le plus souvent du spectacle que nous les emmenons voir et de la démarche du chorégraphe (dans ses choix de musique en particulier).